

Nom du produit: PREOCOL, mortier-colle de montage pour maçonnerie

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

• **Nom du produit: PREOCOL**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

• **Emploi de la substance / de la préparation** Mortier-colle de montage pour maçonnerie

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

• **Producteur/fournisseur:**

Xella Nederland BV
Mildijk 141
4214 DR VUREN
Tel.: 0031 183 67 12 34
Fax: 0031 183 67 12 39

• **Service chargé des renseignements:** info@xella.nl

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centre Antipoison de Paris (Paris): +33 1 40 05 48 48

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

• **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS05 corrosion
H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

• **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xi; Irritant
R37/38-41: Irritant pour les voies respiratoires et la peau. Risque de lésions oculaires graves.



Xi; Sensibilisant
R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

• **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

• **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Date d'impression: 14.10.2013

Numéro de version 2

Révision: 03.10.2013

Nom du produit: PREOCOL, mortier-colle de montage pour maçonnerie**2.2 Éléments d'étiquetage**

- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Ciment Portland, produits chimiques.

Poussière, portland ciment

di formiate de calcium

- **Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P304+P340 **EN CAS D'INHALATION:** transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Ce produit contient une certaine quantité de silice cristallisée. Cependant la répartition des tailles de grain du produit signifie qu'il n'est pas classé comme dangereux. Toute poussière cristallisée inhalable produite par le traitement et la manutention du produit peut avoir des effets sur la santé (voir le chapitre 11).

Selon le type de la manipulation et d'utilisation (par exemple. meulage, séchage), on peut produire de la silice cristallisée inhalable en suspension. L'inhalation prolongée et/ou massive de poussière de silice cristallisée inhalable peut causer une fibrose pulmonaire, généralement désignée sous le nom de silicose. Les principaux symptômes de la silicose sont la toux et la dyspnée.

- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:**

Ne répond pas aux critères spécifiques détaillées à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 et les substances ne sont pas considérées comme une substance PBT.

- **vPvB:**

Ne répond pas aux critères spécifiques détaillées à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 et les substances ne sont pas considérées comme une substance vPvB.

Nom du produit: PREOCOL, mortier-colle de montage pour maçonnerie**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

• **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

• Composants dangereux:

CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	ciment Portland, produits chimiques  Xi R37/38-41;  Xi R43  H318;  H315, H317, H335	25-50%
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	quartz (SiO ₂)  H373	<10%
CAS: 68475-76-3 EINECS: 270-659-9 Reg.nr.: 01-2119486767-17-XXXX	Poussière, portland ciment  Xi R37/38-41;  Xi R43  H318;  H315, H317, H335	3-<5%
CAS: 544-17-2 EINECS: 208-863-7	Di formiate de calcium  Xi R41  H318	≤1%

• **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****• Remarques générales:**

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.
Recourir à un traitement médical.

• **Après inhalation:** Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

• Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

• Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
Ne pas frotter les yeux. Rincer abondamment les yeux avec de l'eau propre.
Retirer les lentilles de contact.

• Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pour des conseils de spécialistes médecins devraient communiquer avec le centre de lutte antipoison.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Date d'impression: 14.10.2013

Numéro de version 2

Révision: 03.10.2013

Nom du produit: PREOCOL, mortier-colle de montage pour maçonnerie**5.1 Moyens d'extinction****• Moyens d'extinction:**

Non applicable. Le produit n'est pas inflammable.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'eau utilisée pour éteindre le feu, qui a été en contact avec le produit, peut être corrosif.

5.3 Conseils aux pompiers**• Equipement spécial de sécurité:**

Vêtements standard de protection pour les pompiers.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
En cas de contact avec de l'eau utilisée pour éteindre le feu, utilisez une combinaison de protection résistante aux produits chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser les équipements de protection (voir chapitre 8).
Eviter la formation de poussière.
Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.
Recueillir par moyen mécanique.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation de poussière.
Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas entreposer ce produit près de nourriture ou d'eau potable.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

Nom du produit: PREOCOL, mortier-colle de montage pour maçonnerie

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
14808-60-7 quartzs (SiO₂)	
VME	Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ pour la fraction alvéolaire

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec la peau.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire: Filtre P2

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants Les matériaux appropriés pour les gants de sécurité (374)

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques (EN 166)

Protection du corps: Utiliser une tenue de protection (EN340).

Nom du produit: PREOCOL, mortier-colle de montage pour maçonnerie

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

• **Aspect:**

Forme: Poudre
 Couleur: Grisâtre / Blanc

• **Odeur:** Inodore

• **Seuil olfactif:** Non déterminé.

• **Valeur du pH:** Non applicable.

• **Changement d'état**

Point de fusion: > 1000 °C

Point d'ébullition: Non déterminé.

• **Point d'éclair :** Non applicable.

• **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non déterminé.

• **Température d'inflammation:**

Température de décomposition: Non déterminé.

• **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément

• **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

• **Limites d'explosion:**

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

• **Densité à 20 °C:** 1,48 g/cm³

• **Densité relative** Non déterminé.

• **Densité de vapeur.** Non applicable.

• **Vitesse d'évaporation** Non applicable.

• **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20 °C:** 3 g/l

• **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.

• **Viscosité:**

Dynamique: Non applicable.

Cinématique: Non applicable.

• **Teneur en solvants:**

Solvants organiques: 0,0 %

COV (CE) 0,00 %

Teneur en substances solides: 100.0 %

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles..

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Humidité (substance peut être grumeleuse).

10.5 Matières incompatibles:

Éviter tout contact avec: acides forts, les alcalis et les oxydants.

Métaux légers (+ alliages).

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Nom du produit: PREOCOL, mortier-colle de montage pour maçonnerie

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

- **effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- **des voies respiratoires:** Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- **ingestion:** Irritant pour la bouche, de la gorge et du tube digestif.
- **sensibilisation:** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Toxicité subaiguë à chronique:

Ce produit contient une certaine quantité de quartz. L'inhalation prolongée de poussières de silice cristalline peut provoquer la silicose lorsque les limites d'exposition sont dépassées.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique: Non applicable.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée:

L'exposition prolongée et/ou massive à la silice cristallisée inhalable contenant de la poussière peut causer la silicose, une fibrose pulmonaire nodulaire provoquée par le dépôt dans les poumons des particules inhalables fines de la silice cristallisée.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

En 1997, IARC (l'Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer) a conclu que la silice cristallisée inhalée d'origine professionnelle peut causer le cancer de poumon chez l'homme. Cependant elle a précisé que tous les environnements industriels, et tous les types de silice cristallisée, ne devaient pas être incriminés. (Les monographies de l'IARC sur l'évaluation des risques carcinogènes des produits chimiques sur l'homme, la poussière de la silice, de silicates et les fibres organiques, 1997, vol. 68, IARC, Lyon, France.)

En Juin 2003, le SCOEL (le Comité Scientifique Européen sur les Limites d'Exposition Professionnelle) a conclu que le principal effet sur l'homme de l'inhalation de poussières de silice cristallisée inhalable est la silicose «Il y a suffisamment d'informations pour conclure que le risque relatif de cancer de poumon augmente chez les personnes ayant la silicose (et, apparemment, pas chez les employés sans silicose exposés à la poussière de silice dans les carrières et dans l'industrie céramique). Par conséquent empêcher l'apparition de la silicose réduira également le risque de cancer» (SOEL SUM Doc. 94-final, juin 2003).

Donc il y a un faisceau de preuves soutenant le fait que le risque accru de cancer serait limité chez les personnes souffrant déjà de la silicose. La protection des travailleurs contre la silicose doit être assurée par le respect des réglementations existantes de limites d'exposition professionnelle et la mise en œuvre de mesures additionnelles de gestion des risques, si nécessaire (voir l'article 16 ci-dessous).

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

• Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Nom du produit: PREOCOL, mortier-colle de montage pour maçonnerie

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Ne répond pas aux critères spécifiques détaillées à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 et les substances ne sont pas considérées comme une substance PBT.

vPvB: Ne répond pas aux critères spécifiques détaillées à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 et les substances ne sont pas considérées comme une substance vPvB.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés:

• **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	<i>Non applicable</i>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA	<i>Non applicable</i>
14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	<i>Non applicable</i>
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	<i>Non applicable</i>
14.5 Dangers pour l'environnement: · <i>Marine Polluant:</i>	<i>Non</i>
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	<i>Non applicable.</i>
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC "Règlement type" de l'ONU:	<i>Non applicable.</i> -

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas de remarques supplémentaires.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Nom du produit: PREOCOL, mortier-colle de montage pour maçonnerie

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel..

• Phrases importantes

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

• Remarques pour formation

Un accord de dialogue social multisectoriel sur la protection sanitaire des ouvriers par la bonne manipulation et utilisation de la silice cristallisée et des produits en contenant a été signé le 25 avril 2006. Cet accord autonome, qui reçoit l'aide financière de la Commission européenne, est basé sur un guide des bonnes pratiques. Les termes de l'accord sont entrés en vigueur le 25 octobre 2006. L'accord a été publié au Journal officiel de l'union européenne (2006/C 279/02). Le texte de l'accord et ses annexes, y compris le guide des bonnes pratiques, sont disponibles sur <http://www.nepsi.eu> et fournissent des informations et des conseils utiles pour la manutention des produits contenant la silice cristallisée inhalable. Les références documentaires sont disponibles sur demande auprès de l'EUROSIL, l'association européenne des producteurs industriels de silice.

• Acronymes et abréviations:

NOEC: No Observed Effect Concentration
 IC50: Inhibition Concentration, 50 percent
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

• * Données modifiées par rapport à la version précédente